

# Du 23 au 27 novembre 2015

## COLLOQUE SUR LES DEFIS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

---

### **Module 1: Focus sur l'encadrement du commerce électronique (lundi 23 – mardi 24 novembre)**

1. Publicité en ligne
2. Conclusion du contrat par voie électronique
3. Questions de preuve et d'accomplissement des formes dans l'environnement numérique
4. Responsabilité des prestataires de services

### **Module 2 : Comment réguler la société de l'information ? (mercredi 25 novembre)**

1. Panorama des questions juridiques posées par le recours aux technologies de l'information et de la communication
2. Retour sur quelques initiatives prises au niveau européen et africain (sur le plan régional et sous-régional).

### **Module 3 : Focus sur la régulation des communications électroniques (jeudi 26 – vendredi 27 novembre)**

1. Autorités compétentes et attributions
    - 1° Cas de la Belgique
    - 2° Fixation des prix
  - 3° Catégories de fournisseurs et d'utilisateurs du service internet
  2. Intermédiation entre opérateurs de téléphonie
  3. Protection du consommateur et vie privée
    - 1° Autorité compétente
    - 2° But poursuivi
    - 3° Proportionnalité dans le traitement
  - 4° Nécessité des règles de protection liées aux TIC
  - 5° Protection par les opérateurs télécom
- 

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Quand ?** Du 23 au 27 novembre 2015

**Où :** Rue Emile Claus, 49/9

B-1050 Bruxelles

**Prix :**

Cycle complet de conférences: 450,00 EUR

Par journée : 100,00 EUR

A payer sur le numéro de compte BE62 0689 0394 6461

**Points de formation permanente :** 25 points pour le cycle complet et 5 points par journée.

**Inscription :**

Centre de formation et de performance professionnelle [www.cfpp.be](http://www.cfpp.be)

[info@cfpp.be](mailto:info@cfpp.be) - Tél. : 02/425 36 63 - Fax : 02/428 86 62

**Formateurs :**

Me Hervé Jacquemin : Avocat au barreau francophone de Bruxelles, chargé de cours à l'université de Namur,

*membre de l'observatoire des droits de l'internet et co-directeur de la revue du droit des technologies de l'information.*

*M. Tim Nuyens : Membre de l'institut belge des services postaux et de télécommunication, conseiller senior et secrétaire de la commission d'éthique pour la télécommunication.*

*M. Yannick Dewilde : Membre de l'institut belge des services postaux et de télécommunication, conseiller.*

*Me Dieudonné Tshibuabua Mbuyi : Avocat au barreau francophone de Bruxelles, avocat au barreau de Kinshasa-Gombe et de Kananga (RDC), spécialisé en droit des technologies de l'information et de communication, spécialisé en droit des produits financiers et bancaires, administrateur du centre de recherche et d'information pour la protection des consommateurs du Congo.*